



Institut du Travail Social Tours

Service Accueil, Orientation, Relations Partenaires

orientation@its-tours.com

02 47 62 33 33 / 02 47 62 33 76

www.its-tours.com

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels. Visitez les blog, sites internet, réseaux sociaux des différentes écoles en travail social, établissements d'accueil des publics.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires). Faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS ! Participez aux RDV de l'orientation. Visitez l'ITS Tours, rencontrez les apprenants, les formateurs et les coordinateurs pédagogiques, lors des Journées Portes Ouvertes.



Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à : referent.handicap@its-tours.com

ITS Tours
17 rue Groison BP 77554
37075 Tours Cedex 2

Siret : 302 823 786 000 25
N° de déclaration d'activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



Encadrant ou responsable d'unité d'intervention sociale CAFERUIS

Formation en
15 MOIS

Accompagnement VAE

Voie de l'apprentissage



Donnez du sens
à **votre métier**

Le métier et les évolutions de carrière

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif, du secteur public ou du secteur privé lucratif.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de l'inclusion sociale, de l'insertion professionnelle, de la lutte contre les exclusions, du handicap, de l'hébergement, du grand âge. L'intitulé des postes occupés par l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être, chef de service, responsable de service éducatif ou social, cadre socio-éducatif, responsable d'unité, Responsable de pôle, ou adjoint de direction...

Évolution de carrière : Le cadre responsable d'unité ou de service peut évoluer vers des fonctions de directions dans le champ de l'intervention sociale.

Poursuite d'études : CAFDES, DEIS, Etudes universitaires.

Prérequis

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L 451-1 du CASF.
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau 6.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un titre de niveau 5 du RNCP et de 2 ans d'expériences professionnelles réalisées dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L 451-1 du CASF classé au niveau 4 du RNCP et de 4 ans d'expériences professionnelles réalisées dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme : demandée par le candidat, elle sera délivrée par [ENIC-NARIC](#).

Candidats admis de droit

Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les candidats ayant :

- Signé un contrat d'apprentissage ;
- Acquis un ou plusieurs Domaines de Compétences du CAFERUIS en application des art R 451-20 à R 451-24 du CASF dans leur rédaction antérieure au décret préalablement cité du 31 août 2022 ;
- Acquis un ou plusieurs Blocs de Compétences du CAFERUIS en application des articles D 451-20 à D 451-24 du CASF.

Durée de la formation

Durée totale de la formation : 15 mois.

400 heures d'enseignement théorique et 420 heures de formation pratique.

Objectifs

La finalité de la formation est d'obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), en validant les compétences des référentiels.

Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Méthodes mobilisées

La formation articule apports théoriques et conceptuels, travaux dirigés, analyses d'expériences issues des terrains professionnels ou terrains de formation pratique. A partir d'une première approche généraliste, la formation vise à accompagner le stagiaire dans la mise en œuvre de son propre parcours professionnel.

Les enseignements sont assurés par des directeurs certifiés, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des professionnels experts, des universitaires, ainsi que par des membres du réseau partenarial.

Modalités de la formation (théoriques et pratiques)

La formation se déroule de Septembre année N à Novembre N+1 (environ 13 sessions de 2 à 5 jours par mois + 12 semaines de stage).

La formation est déclinée en blocs de compétences :

BC 1 : 150 h

BC 2 : 100 h

BC 3 : 60 h

BC 4 : 90 h

Avant l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation théorique et pratique. La formation pratique peut être réalisée à l'international. Pour en savoir plus : <https://www.its-tours.com/international>

Les candidats bénéficiant d'allègements ou ayant validé certains BC bénéficient d'un programme Individualisé de formation (PIF).

Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS Tours pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

Modalités d'évaluation

Chaque bloc de compétences est validé par une épreuve de certification selon les modalités suivantes :

BC 1 : Rédaction et présentation orale d'un dossier technique

BC 2 : analyse orale d'une situation professionnelle en management

BC 3 : note d'aide à la décision en gestion

BC 4 : élaboration et soutenance d'un mémoire

Les blocs de compétences sont validés séparément.

Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des blocs de compétences pour obtenir le CAFERUIS.

Calendrier et conditions d'admission

L'inscription à la sélection se fait en ligne directement sur le site de l'ITS Tours du 30/09/2022 au 09/05/2023 .

Date butoir d'inscription à la formation : 24 juin 2023

Épreuve orale d'admission (30 min) :

L'épreuve est destinée à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession (à partir d'une note préalablement rédigée par le candidat).

La validité de l'admission est de 4 ans.

Entrée en formation : 11 septembre 2023

Infos admissions : secretariat.caferuis@its-tours.com

Tarifs et financement

Admissions :

Épreuve orale de sélection : 123 €

Formation :

Frais de dossier : 92 €

Coût formation : 8 436 €

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par Pôle Emploi
- En autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à : secretariat.caferuis@its-tours.com

Voir les CGV sur www.its-tours.com